

# Afrique et migrations : défis, problèmes et solutions

Rabat (Maroc), 22 - 24 mai 2008

## PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 22 mai 2008

8 h.00	-	10 h.00	Inscription des participants et distribution des documents
10 h.00	-	10 h.30	<b>► Séance inaugurale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Allocution de S.E. Mustafa Oukacha, Président de la Chambre des conseillers (Maroc)</li><li>&gt; Allocution de S.E. Mustapha Mansouri, Président de la Chambre des représentants (Maroc)</li><li>&gt; Allocution de M. Anders B. Jonhsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire</li><li>&gt; Allocution de S.E. M. Pie Ntavyohanyuma, Président du Comité exécutif de l'Union interparlementaire africaine</li><li>&gt; Déclarations des représentants de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li></ul> <p>Election du président et du rapporteur général et adoption du Règlement de la Conférence</p>
10 h.30	-	11 h.00	Pause café
11 h.00	-	13 h.00	<b>► Séance plénière</b> <b>► Discours principal : Mondialisation et migrations</b> <i>M. Abdelhamid El Jamri, Président du Comité des Nations Unies pour les travailleurs migrants</i> Débat
13 h.00	-	15 h.30	Pause déjeuner
15 h.30	-	18 h.30	Séance plénière <b>Cadres juridique et politique pour la gestion des migrations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Normes internationales et régionales relatives aux migrations, outil fondamental de gestion des migrations</li><li>&gt; Aspects juridiques des migrations de main-d'œuvre et migrations clandestines</li><li>&gt; Cadres politiques international et africain des migrations</li><li>&gt; Cadres d'intégration régionale : la circulation des personnes</li><li>&gt; Intégration et mise en œuvre des normes internationales relatives aux migrations dans la législation nationale et rôle des parlements</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>M. Mélégué Traoré, Président du Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)</i></li><li>- <i>M. Ibrahim Awad, Directeur du Programme des migrations internationales, OIT</i></li><li>- <i>M. Ryszard Cholewinski, Spécialiste des migrations de main-d'œuvre, OIM</i></li></ul> <p>Débat</p>



**Vendredi 23 mai 2008**

Ateliers (les participants aux ateliers éliront un président/modérateur et un rapporteur qui travailleront en étroite collaboration avec le rapporteur général)

9 h.30 - 12 h.30

Atelier 1

**Migrations et développement : mobilité de la main-d'œuvre dans un contexte de mondialisation et contribution des migrants au développement**

- > Stratégies visant à maximiser les avantages et à limiter au minimum les effets négatifs des migrations internationales, comme la fuite des cerveaux
  - > Migration de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée : impact sur les pays d'origine et de destination - évolution des ressources humaines et reconnaissance des qualifications, mesures politiques et législatives
  - > Migrations de main-d'œuvre temporaire et circulaire et contribution au développement
  - > Effets de l'argent transféré par les migrants sur le développement des pays d'origine
- *M. Eugene Campbell, Projet sur les migrations en Afrique australe, Botswana*
  - *M. Oumar Mariko, Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement du Mali*

Atelier 2

**Aspects humanitaires des migrations**

- > Principes humanitaires applicables aux migrations
  - > Flux mixtes (connexion entre droit d'asile et migrations)
  - > Besoins spécifiques de certaines catégories de migrants - femmes, enfants, jeunes et personnes âgées - et assistance humanitaire
  - > Migrations environnementales
- *MM. Laurent Burkhalter et Yves Pertermann, Comité international de la Croix-Rouge*
  - *M. Johannes van der Klaauw, Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés*

12 h.30 - 15 h.30

Pause déjeuner

15 h.30 - 18 h.30

Atelier 3

**Migrations et droits de l'homme : réguler les migrations dans le respect des droits de l'homme**

- > Protection des droits des migrants, y compris du droit à la sécurité sociale, surtout des travailleurs migrants particulièrement exposés aux abus et à l'exploitation
  - > Faire face aux migrations clandestines dans le contexte africain
  - > Prévenir l'introduction clandestine de migrants et la traite des êtres humains
  - > Participation des migrants aux sociétés d'accueil : lutter contre les discriminations
- *Mme Cathérine Phuong, Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)*
  - *Mme Njoki Susan Ndungu, ancienne membre de l'Assemblée nationale du Kenya*

15 h.30 - 18 h.30

Atelier 4

**Initiatives régionales, coopération, partenariat et cohérence dans la gouvernance des migrations**

- > Mobilité de la main-d'œuvre et libre circulation dans les zones d'intégration économique
- > Coopération en matière d'harmonisation des politiques, structures et législations nationales relatives aux mouvements migratoires de main-d'œuvre dans les communautés économiques régionales
- > Processus de coopération régionale
- > Renforcer la cohérence et les partenariats en matière de politiques migratoires et de développement

- *M. Yaovi Beleki Akoute, Vice-Secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI) - Afrique*
- *Administrateur de la Confédération panafricaine des employeurs*

---

**Samedi 24 mai 2008**

Séance plénière :

9 h.30 - 13 h.00

- ▶ **Comptes rendus des ateliers et des débats en plénière**

13 h.00 - 15 h.30

Pause déjeuner

15 h.30 - 17 h.00

- ▶ **Rédaction de la déclaration finale**

17 h.00

- ▶ **Adoption de la déclaration finale et séance de clôture**
-